

VOS CONSEILLÈRES

Vous souhaitez venir à une permanence ?
Marie-Pierre Pinsac et Frédéric Bonneval
vous accueillent aux horaires d'ouverture
ci-dessous :

| | | |
|----------|-----------|-------------|
| LUNDI | 8h30-17h | |
| MARDI | 8h-12h30 | 13h30-17h30 |
| MERCREDI | 8h-12h30 | 13h30-17h30 |
| JEUDI | 14h-18h30 | |
| VENREDI | 8h30-17h | |

Permanences :

Impôts (DGFiP) sur RDV : 05 82 13 22 85/77

| | |
|----------------|---------|
| MARDI sans rdv | 9h-12h |
| MARDI avec rdv | 14h-17h |

ADIL Association Départementale d'informations au Logement
sur RDV : 05 65 35 25 41

VENREDI (3^{ème} du mois) 9h-12h

Mission locale sur RDV : 05 65 41 59 21

LUNDI (4^{ème} du mois) 9h-12h/14h-17h



avenue de
Nassogne
MARTEL



Maison France services MARTEL

Marie-Pierre Pinsac :
05 82 13 00 85

Frédéric Bonneval :
05 82 13 00 77

cauvaldorservices-martel@cauvaldor.fr

En dehors des horaires de la structure,
vous pouvez nous rejoindre auprès du
CAR itinérant des services publics
ainsi que les Maisons FRANCE Services :

BIARS/CÈRE :
05 65 38 03 79

GRAMAT :
05 82 12 00 23/24

ST-CÈRE :
05 65 34 35 19

SOUILLAC :
05 65 37 64 71

Communauté de communes
Causses et Vallée de la Dordogne
Bramefond
46200 SOUILLAC
Tél. : 05 65 27 02 10
Site : www.cauvaldor.fr

Besoin d'aide pour vos démarches administratives et numériques du quotidien ?

FORMATION,
EMPLOI, RETRAITE



SANTÉ



ÉTAT CIVIL
ET FAMILLE



JUSTICE



BUDGET



LOGEMENT, MOBILITÉ
ET COURRIER



PROCHE DE VOUS,

PROCHE DE CHEZ VOUS

Les agents France services vous accueillent et vous accompagnent
pour toutes vos démarches au quotidien.



POUR LES HABITANTS DE MARTEL ET DES ALENTOURS

La communauté de communes Cauvaldor a choisi de s'appuyer sur le dispositif national **France services** pour faire venir des services publics de proximité de qualité dans les communes.

Les maisons France services regroupent en un même lieu une offre complète sous la forme de guichet unique afin de simplifier vos démarches.

Nos conseillers sont disponibles pour vous offrir un accompagnement personnalisé :

- ils vous informent sur vos droits,
- ils vous aident dans vos démarches administratives,
- ils vous informent sur **les services de Cauvaldor**,
- ils vous accompagnent dans les demandes d'aide sociale du CIAS.

Point numérique

Un point numérique est à disposition afin de vous permettre d'avoir accès à un outil informatique et une connexion Internet. Des formations sont également proposées, n'hésitez pas à vous renseigner auprès de nos conseillers.

Centre Intercommunal d'Action Sociale (CIAS)

Au sein des maisons France services, vous pouvez également bénéficier de tous les soutiens que peut apporter le CIAS Cauvaldor en termes d'aide sociale : domiciliation, bons d'urgence alimentation/hygiène, bons de carburant, demande d'aides sociales facultatives pour le paiement de quittance de loyer, factures d'électricité, d'eau, de cantine, ...).



La maison France services vous permet d'accéder facilement aux services publics, de Cauvaldor (habitat, urbanisme...) et du CIAS.

Accueil

informations et orientation



Accompagnement

dans vos démarches administratives



Mise à disposition

d'outils informatiques et aide à l'utilisation des services numériques



Aides sociales

bons alimentaires, domiciliation, aides financières



Des réponses à vos besoins ...



Formation, emploi et retraite

- Je prépare ma retraite ;
- Je cherche un emploi ;
- Je suis affilié à la MSA ;
- Information jeunesse.



Prévention santé

- Je prends soin de ma santé ;
- Remboursement de mes soins ;
- Je suis en situation de handicap.



Budget

- Je déclare mes impôts ;
- J'ai des difficultés financières ;
- J'ai un litige de consommation.



Justice

- Je fais face à un litige/conflit ;
- Je suis victime d'une infraction.



Logement, mobilité, courrier et service ADS ⁽¹⁾

- Je me déplace ;
- Je cherche mon énergie ;
- J'ai besoin d'un service postal ;
- Je demande une allocation logement ;
- J'ai besoin d'accompagnement pour mon projet de construction, d'aménagement ou de travaux de modification d'un bâtiment existant nécessitant une autorisation d'urbanisme ⁽¹⁾.



Etat civil et famille

- Je donne naissance ;
- J'établis mes papiers d'identité ;
- Je perds un proche.

On vous accueille !

Accès gratuit

